**1. Quelle est la langue la plus difficile à apprendre ?**

Certaines langues demandent plus d'une année d'étude pour en connaître les rudiments alors que d'autres ne prennent que quelques semaines. Mais laquelle est la plus difficile de toutes ? Un classement réalisé par l'UNESCO propose le top 10 des langues les plus difficiles dans le monde.

10: le français

Langue d'origine latine, elle n'est guère difficile à apprendre pour les natifs qui sont issus d'un pays qui pratique une langue de la même famille comme l'italien, le portugais et l'espagnol. Il en va tout autrement pour les autres où la prononciation très stricte et les règles d'orthographe parfois obscures laissent souvent perplexes.

9: le danois

Avec son système phonique insolite, la langue parlée n'a rien ou très peu à voir avec l'écrit. Ce qui complique grandement son apprentissage.

8: le norvégien

Le Norvégien oral n'a que peu de "normes" officielles et laisse encore une large place au dialecte local.

7: l'allemand

C'est une langue flexionnelle (où tous les mots ne sont pas invariables) comportant des conjugaisons et des déclinaisons, mais aussi pas moins de trois genres grammaticaux masculin, féminin et neutre). Beaucoup de mots ont par ailleurs une même racine, sans parler de l'usage régulier de dialecte.

6: le finnois

Cette langue nordique a une grammaire extrêmement complexe qui possède 15 cas. Le finnois emploie souvent des suffixes là où d'autres langues emploient plus volontiers des pronoms et des prépositions . Ce qui fait que l'on peut parler d'une langue "agglutinante". La langue finnoise va aussi modifier les verbes, noms, pronoms, adjectifs et chiffres en fonction de leur rôle dans la phrase.

5: le japonais

Influencée par le chinois, cette langue emprunte aussi un grand nombre de mots à l'anglais depuis la Deuxième Guerre mondiale. La grosse difficulté de la langue vient de la différence entre la langue écrite et celle parlée. Mais aussi d'une grammaire qui sert à exprimer un vaste panel de politesse et de formalités linguistiques.

4: l'islandais

Un vocabulaire archaïque et une grammaire complexe le rendent très difficile à maîtriser. La principale difficulté de l'islandais réside dans le fait que certaines voyelles sont affectées par leur entourage lors des déclinaisons et des conjugaisons. Mais aussi qu'un même mot peut prendre jusqu'à 70 "formes" différentes.

3: l'arabe

Un alphabet de 28 lettres, une lecture de droite à gauche, peu de voyelles, la langue arabe est très difficile à appréhender. Une construction complexe des mots en partant d'une racine de base complique son apprentissage. De même que les lettres gutturales seront les premiers obstacles de la langue arabe pour les Anglais et les Français.

2: le grec

Une langue qui est surtout difficile à cause de ses règles d'accentuation complexes. Une accentuation pourtant très importante, car elle entraîne de nombreuses inflexions qui peuvent changer le sens du mot.

1: le chinois

Une forme écrite qui ne donne aucun indice sur la prononciation et un système de tons qui peut donner un tout autre sens au mot rendent cette langue particulièrement ardue.   
Source: Le Vif

# 2. Être bilingue permet de voir le monde différemment

Selon une nouvelle étude, les personnes bilingues verraient le monde de manière différente en fonction de la langue qu'ils emploient.

Des chercheurs ont étudié le comportement de personnes anglophones et germanophones dans différentes expériences. Il ressort de l'étude relayée par [Konbini](http://www.konbini.com/fr/tendances-2/perception-monde-varie-langue/) et [Mashable](http://mashable.com/2015/04/28/language-worldview/) [publiée dans la revue Psychological Science](http://pss.sagepub.com/content/26/4/518) que nous interprétons différemment une même scène en fonction du langage utilisé pour la décrire.

Les chercheurs ont ainsi montré deux vidéos aux participants, l'une montrant d'abord une femme marchant vers sa voiture et l'autre un homme allant au supermarché en vélo. Lorsqu'il a été demandé aux personnes de décrire les scènes qu'ils avaient vues, des différences notables ont été remarquées entre les anglophones et les germanophones.

Les germanophones (monolingues) ont décrit l'action de la scène, mais également son but. Ils avaient donc tendance à dire : "une femme se dirige vers sa voiture" et "un homme roule à vélo vers le supermarché". Par contre les anglophones (monolingues également) avaient tendance à seulement décrire l'action : "une femme se promène" et "un homme fait du vélo".

Selon les spécialistes, les germanophones ont donc tendance à considérer la scène dans son ensemble, tandis que les anglophones ne s'intéressent qu'à l'action sans prêter attention à son but. Cela s'expliquerait selon eux par la spécificité grammaticale de l'anglais qui veut qu'on ajoute -ing à la fin des verbes dont les actions sont en train de se produire, ce qui met en exergue l'action elle-même. Comme dans la phrase : "I am playing the piano and I cannot come to the phone" (Je joue du piano et je ne peux pas répondre au téléphone). Une spécificité qui n'existe pas en allemand (ni en français d'ailleurs).

**Changer de langue modifie la perspective**

Les chercheurs ont ensuite fait une expérience sur des personnes bilingues allemand-anglais. Ils ont alors observé que les mêmes changements de perceptions s'opéraient en fonction de la langue parlée par la personne bilingue. Ainsi, en toute logique les Allemands bilingues réfléchissaient de la même manière lorsqu'on leur demandait de s'exprimer en allemand sur leur territoire. Par contre, lorsqu'on leur demandait de s'exprimer en anglais, sur le sol britannique, ils avaient tendance à se focaliser sur l'action comme le font les anglophones.

Dans un autre groupe de personnes bilingues, les chercheurs ont demandé aux personnes de réciter à voix haute machinalement une suite de chiffres en regardant les vidéos, et ce en allemand et en anglais. Il est ressorti de cette expérience un résultat étonnant : la langue récitée distraitement, comme bloquée par le cerveau, s'effaçait au profit de l'autre. Les personnes récitant de l'allemand se voyaient donc décrire l'action de la vidéo uniquement (comme un anglophone), tandis que les personnes récitant de l'anglais avaient tendance à prendre en compte la globalité de l'action et son but (comme le font les germanophones).

Ces résultats confirment donc d'autres études qui affirment que le comportement des personnes bilingues peut changer en fonction de la langue qu'ils utilisent. Certaines personnes rapportent même qu'elles se sentent différentes en fonction de la langue qu'elles parlent.

Marie Gathon

Source: Le Vif

**3. Claude Hagège : "Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée"**

Pour le grand linguiste Claude Hagège, le constat est sans appel : jamais, dans l'histoire de l'humanité, une langue n'a été "comparable en extension dans le monde à ce qu'est aujourd'hui l'anglais". Oh ! il sait bien ce que l'on va dire. Que la défense du français est un combat ranci, franchouillard, passéiste. Une lubie de vieux ronchon réfractaire à la modernité. Il n'en a cure. Car, à ses yeux, cette domination constitue une menace pour le patrimoine de l'humanité. Et fait peser sur elle un risque plus grave encore : voir cette "langue unique" déboucher sur une "pensée unique" obsédée par l'argent et le consumérisme. Que l'on se rassure, cependant : si Hagège est inquiet, il n'est pas défaitiste. La preuve, avec cet entretien où chacun en prend pour son grade.

Est-ce une raison pour partir si violemment en guerre contre l'anglais ?

Je ne pars pas en guerre contre l'anglais. Je pars en guerre contre ceux qui prétendent faire de l'anglais une langue universelle, car cette domination risque d'entraîner la disparition d'autres idiomes. Il se trouve que c'est aujourd'hui l'anglais qui menace les autres, puisque jamais, dans l'Histoire, une langue n'a été en usage dans une telle proportion sur les cinq continents.

En quoi est-ce gênant ? La rencontre des cultures n'est-elle pas toujours enrichissante ?

La rencontre des cultures, oui. Le problème est que la plupart des gens qui affirment "Il faut apprendre des langues étrangères" n'en apprennent qu'une : l'anglais. Ce qui fait peser une menace pour l'humanité tout entière.

A ce point ?

Seuls les gens mal informés pensent qu'une langue sert seulement à communiquer. Une langue constitue aussi une manière de penser, une façon de voir le monde, une culture. En hindi, par exemple, on utilise le même mot pour "hier" et "demain". Cela nous étonne, mais cette population distingue entre ce qui est - aujourd'hui - et ce qui n'est pas : hier et demain, selon cette conception, appartiennent à la même catégorie. Tout idiome qui disparaît représente une perte inestimable, au même titre qu'un monument ou une oeuvre d'art.

Beaucoup de Français pensent que la langue française compte parmi les plus difficiles, et, pour cette raison, qu'elle serait "supérieure" aux autres. Est-ce vraiment le cas ?

Pas du tout. En premier lieu, il n'existe pas de langue "supérieure". En France, le français ne s'est pas imposé au détriment du breton ou du gascon en raison de ses supposées qualités linguistiques, mais parce qu'il s'agissait de la langue du roi, puis de celle de la République. C'est toujours comme cela, d'ailleurs : un parler ne se développe jamais en raison de la richesse de son vocabulaire ou de la complexité de sa grammaire, mais parce que l'Etat qui l'utilise est puissant militairement - ce fut, entre autres choses, la colonisation - ou économiquement - c'est la "mondialisation". En second lieu, le français est un idiome moins difficile que le russe, l'arabe, le géorgien, le peul ou, surtout, l'anglais.

L'anglais ? Mais tout le monde, ou presque, l'utilise !

Beaucoup parlent un anglais d'aéroport, ce qui est très différent ! Mais l'anglais des autochtones reste un idiome redoutable. Son orthographe, notamment, est terriblement ardue : songez que ce qui s'écrit "ou" se prononce, par exemple, de cinq manières différentes. De plus, il s'agit d'une langue imprécise, qui rend d'autant moins acceptable sa prétention à l'universalité.

Imprécise ?

Parfaitement. Prenez la sécurité aérienne. Le 29 décembre 1972, un avion s'est écrasé en Floride. La tour de contrôle avait ordonné : "Turn left, right now", c'est-à-dire "Tournez à gauche, immédiatement !" Mais le pilote avait traduit "right now" par "à droite maintenant", ce qui a provoqué la catastrophe. Voyez la diplomatie, avec la version anglaise de la fameuse résolution 242 de l'ONU de 1967, qui recommande le "withdrawal of Israel armed forces from territories occupied in the recent conflict". Les pays arabes estiment qu'Israël doit se retirer "des" territoires occupés - sous-entendu : de tous. Tandis qu'Israël considère qu'il lui suffit de se retirer "de" territoires occupés, c'est-à-dire d'une partie d'entre eux seulement.

Source: Le Vif

# 4. Le français, cinquième langue la plus parlée dans le monde

L’Afrique est destinée à devenir l’espace comptant le plus de locuteurs en français, selon un rapport de l’Organisation internationale de la francophonie.

Au niveau mondial, la langue de Molière se porte plutôt bien, du moins en termes de diffusion. Mais elle pourrait faire beaucoup mieux. Le français est aujourd’hui la cinquième langue dans le monde, avec 300 millions de locuteurs, après le chinois, l’anglais, l’espagnol et l’arabe. « Une progression de 10 % depuis 2014 », se félicite le nouveau rapport de l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). Il y a quatre ans, le français était en sixième position.

« Présente sur les cinq continents, la langue française a toutes les caractéristiques d’une langue mondiale », souligne ce texte, relevant qu’elle est la langue officielle de 32 Etats et gouvernements, ainsi que dans la plupart des organisations internationales. Mieux encore : à en croire cette enquête, le français est aussi la quatrième langue la plus utilisée sur Internet et même la troisième en termes de trafic.

Cette augmentation est avant tout le résultat de la croissance démographique. « Le centre de gravité de la francophonie continue de se déplacer vers le sud, prolongeant une tendance mesurée depuis 2010 où l’on voit que sur les 22,7 millions de francophones qui sont venus grossir cette planète de la francophonie, 68 % se trouvent en Afrique subsaharienne et 22 % en Afrique du Nord », analyse le rapport.

L’Afrique est destinée à devenir l’espace où il y aura le plus de locuteurs en français, du moins en valeur absolue. Les pourcentages de ceux qui utilisent quotidiennement cette langue restent pourtant souvent assez faibles. A peine 13 % au Niger et 17 % au Mali comme au Tchad. Mais ils sont 26 % au Sénégal, 33 % en Côte d’Ivoire, 51 % en République démocratique du Congo (RDC) et même 59 % au Congo-Brazzaville. Au Maghreb, le français est utilisé quotidiennement par 52 % des Tunisiens, mais seulement par 35 % des Marocains et 33 % des Algériens.

Au sein de l’Union européenne, le français est la première langue de seulement 12 % des citoyens, contre 16 % pour l’allemand et 13 % pour l’anglais. En revanche, selon le rapport de l’OIF, « le français demeure la deuxième langue étrangère la plus apprise dans le premier cycle de l’enseignement secondaire des Etats membres, avec 26,1 % du total des élèves qui l’apprennent, contre 96,2 % l’anglais, 16,8 % l’allemand et 12,6 % l’espagnol ».

Par Marc Semo, Le Monde

# 5. “Il n’existe pas de langue égalitaire”, Danièle Manesse,  linguiste

Comment démasculiniser la langue ? Féminisation des mots, écriture inclusive… Militants et académiciens déroulent leurs arguments idéologiques. Mais quid du point de vue linguistique ? Danièle Manesse, professeure en sciences du langage, se penche sur la question de l’égalité à l’intérieur de la langue.

Si l’évolution des rapport sociaux trouve inévitablement son reflet dans notre vocabulaire, ce reflet est largement imparfait, comme le montrent les défenseurs de [la féminisation de la langue](https://www.telerama.fr/idees/ecriture-inclusive-le-point-median-de-la-discorde%2Cn5401540.php). Pour autant, la langue a-t-elle vocation à être une juste représentation de la société ? Non, répond la professeure émérite de sciences du langage Danièle Manesse. Pour elle, la langue n’est pas une vision du monde et ne peut rectifier l’iniquité sociale.

**Le débat autour de la féminisation du français a fait émerger une question : la langue doit-elle être égalitaire ?**

Je ne crois pas qu’il existe de langue égalitaire… Cela signifierait qu’elle est naturellement porteuse de la société. Or, le monde n’est pas dans la langue. Il y a quelque chose de lui dans la langue, bien sûr, mais il y est invisible. Croire que les choses de la langue sont les choses du monde, c’est une conception fausse. C’est demander à la langue d’être ce qu’elle n’est pas. On ne pourrait pas être bilingue si les langues étaient des conceptions du monde. Les questions de l’égalité, l’amour ou la guerre ne sont dans la langue que par médiation.

Toutes les sociétés sont patriarcales. Les langues ont donc une origine patriarcale et des traits qui relèvent de ces sociétés. Mais la dissociation entre les genres masculin et féminin des mots vient de tellement loin qu’il n’est pas pertinent d’en tirer une analyse du monde. **Ne faut-il donc rien changer à la langue, contrairement à ce que proposent les réformistes qui souhaitent la démasculiniser ?**

Féminiser les noms de métiers est indiscutable. Que les femmes n’aient pas un nom pour leur métier est d’autant plus scandaleux que c’est une question de lexique, donc simple à résoudre. Pour ma part, je le pratique depuis un demi-siècle.

Concernant la règle de domination du masculin sur le féminin, ce n’est pas son sexisme qui me paraît problématique mais son invraisemblance : un nom masculin prévaut sur mille noms féminins ! Et la stupide formule « Le masculin l’emporte toujours sur le féminin » entretient la confusion entre genre des mots et genre sexuel…

Le « e » entre parenthèses est là pour éviter que la carte d’identité comporte une faute d’orthographe. Que l’individu soit un homme ou une femme, il n’y aura pas d’erreur grâce à ce procédé. Quant au « Françaises, Français », initié par De Gaulle, il n’est qu’un choix politique. Il insiste, comme pour rappeler qu’il a ratifié l’ordonnance sur le droit de vote des femmes, en distinguant les deux plutôt que d’utiliser le masculin non-marqué « Français ».

Romain Jeanticou

# 6. Dans le Pacifique sud, le Vanuatu renoue avec le français

## Le Vanuatu est aujourd'hui le seul pays indépendant du Pacifique sud à avoir inscrit le français dans sa constitution comme l'une de ses langues officielles. Dans une région largement anglophone, l'archipel - ancien condominium franco-britannique- est un terrain précieux d'influence culturelle et diplomatique de la francophonie.

Dans les rues de Port-Vila, le français n'a pas la côte depuis l'indépendance, il y a 38 ans alors que l'anglais, l'autre langue survivante de l'époque coloniale, est utilisé dans les médias, les communications officielles et pour parler avec les touristes.   
Pour se comprendre, dans cet archipel où sont pratiquées plus de 110 langues océaniennes, les Mélanésiens parlent le bichelamar, un pidjin né en Australie au XIXème siècle. Au fil du temps, le bichelamar est de plus en plus influencé par l'anglais.  
Alors si un tiers de la population parle toujours français, la pratique en dehors de la maison se fait de plus en plus rare.

Au temps du condominium, le français et l'anglais se sont longtemps opposés sur le terrain politique. Mais aujourd'hui, elles représentent les deux langues internationales du petit archipel, et sont inscrites dans la Constitution en tant que langues officielles du pays, au même titre que le bichelamar.

Depuis 5 ans, le gouvernement renoue avec la langue de Molière. Port Vila a accueilli, pour la première fois cette année, le Forum francophone du Pacifique.   
Un choix déterminant pour la suite de leurs études : un étudiant francophone est plus souvent contraint de partir à l'étranger, faute de cursus supérieur adapté. « Nous nous devons de nous investir d'une manière équitable, explique Jean-Pierre Nirua, ministre de l'Education et de la Francophonie au Vanuatu, investir l'enseignement de nos jeunes dans les deux langues, et non continuer à investir sur une langue contre l'autre langue, ce qui continue à nous diviser.

Kim Lévy

# 7. Brexit : le français peut-il redevenir la langue de travail de l'Union européenne ?

## La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne devrait se produire au plus tard le 30 mars prochain. L'anglais cessera d'être l'une des 24 langues officielles de l'Union européenne. L'Irlande a choisi le gaélique et Malte, le maltais. Le français pourra-t-il redevenir la langue de travail des institutions européennes ?

**L'anglais cessera d'être une langue officielle de l'Union européenne le 30 mars prochain. La langue de Shakespeare a supplanté le français comme langue de travail au sein de la Commission européenne, notamment ces 20 dernières années. Quelle sera la place du français demain dans les institutions européennes ?**  
**Bernard Cerquiglini :** Tout le monde parle du Brexit et estime que la sortie de l'Union européenne va affaiblir fortement l'usage de l'anglais au sein des institutions européennes. C'est faux ! L'anglais est une langue globale et les fonctionnaires européens continueront à parler anglais ensemble dans les couloirs et dans les bureaux. Et le français ne redeviendra pas la langue exclusive des élites européennes qu'il fut au XVIIème siècle ! La fin de l'anglais comme langue officielle pourrait cependant réintroduire une forme de multilinguisme. Ainsi, par exemple, au sein de la Commission ou au sein du Conseil européen, lors de négociations longues et difficiles entre gouvernements, la facilité était de s'entendre rapidement sur une seule version écrite en anglais.

Tout cela devrait radicalement changer, car la solution de facilité qu'était l'anglais ne sera plus disponible. Il faudra publier les documents de travail et les textes officiels européens définitifs dans au moins l'une des langues officielles.  
Le président Macron ne se trompe pas en affirmant que l'usage du français peut se retrouver à nouveau renforcé par la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni.

Je pense que l'on va revenir aux fondements de ce que disent les textes de l'Union européenne, ceux du multilinguisme. Le traité de Rome de 1957 a été rédigé en français, en italien, en néerlandais et en allemand. L'allemand est la langue la plus parlée au sein de l'Union mais les Allemands ne sont pas dans une logique de promotion de leur langue. L'allemand n'est pas une langue globale, contrairement au français.  
L'anglais est une langue globale nécessaire pour communiquer avec le plus grand monde. Mais penser que seul l'anglais est nécessaire est une erreur. C'est une idée qui a fait son temps et qui date beaucoup des années 70-80. Chaque citoyen européen devrait parler en plus de l’anglais une ou deux langues européennes, d'autant plus que ces langues européennes sont des langues parlées un peu de partout dans le monde. Les jeunes Européens cherchent à parler plusieurs langues.

L'élargissement de l'Union européenne aux anciens pays du bloc de l'Est en 2004 a changé la donne. Les Commissaires des nouveaux membres parlent exclusivement anglais !  Le seul bastion francophone qui demeure se trouve dans les salles de presse. Les portes paroles de la Commission parlent encore en français.

## **Bernard Cerquiglini**, linguiste

с

**8. La diffusion de la langue française, une priorité de la diplomatie française**

Le français est parlé par 274 millions de locuteurs sur tous les continents.

Il se situe au 5e rang des langues les plus utilisées, derrière le mandarin, l’anglais, l’espagnol et suivant les estimations, l’arabe ou l’hindi.

Le français est la 4e langue d’Internet, la 3e langue des affaires, la 2e langue d’information internationale dans les médias, la 2e langue de travail de la plupart des organisations internationales et la 2e langue la plus apprise dans le monde avec 125 millions d’élèves et un demi-million de professeurs de français à l’étranger.

Vecteur de communication internationale, le français est langue de travail dans les enceintes multilatérales (ONU, OMC, OCDE, OIT), européennes et africaines.

**L’attractivité de la francophonie en chiffres :**

492 établissements, implantés dans 137 pays, forment le réseau scolaire français à l’étranger. Ils proposent un enseignement conforme aux programmes de l’Éducation nationale à 350 000 élèves, dont plus de la moitié sont étrangers.

L’enseignement bilingue francophone est en expansion avec environ 1,2 millions d’élèves scolarisés dans une section bilingue. 209 établissements scolaires étrangers, dans 44 pays, ont obtenu le LabelFrancÉducation, un label attribué depuis 2012 par le ministère de l’Europe et des affaires étrangères aux établissements disposant d’une section bilingue d’excellence.

50 millions d’apprenants français langue étrangère. Selon les projections, 770 millions de francophones en 2050

La francophonie est le 6e espace géopolitique par sa population et pourrait devenir 4e espace géopolitique en 2050.

Pour promouvoir le français et la francophonie, vecteurs de rayonnement et d’influence, la diplomatie française a mis en place un dispositif comprenant :

Une politique bilatérale qui vise à consolider la place du français à l’extérieur de nos frontières au moyen d’actions de coopération avec les autorités locales pour développer le français dans leur système éducatif (plaidoyer pour l’enseignement d’au moins deux langues étrangères, formation de professeurs, développement de l’enseignement bilingue…) et d’une activité directe d’enseignement conduite par les réseaux culturel et scolaire français.

Une politique multilatérale qui vise à réunir les pays francophones dans une communauté politique. La France a soutenu la création de l’Agence internationale de la francophonie en 1970. L’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) regroupe aujourd’hui 84 Etats membres et observateursayant le français comme langue de référence. Cette francophonie institutionnelle contribue à la paix, à la démocratie, aux droits de l’Homme, à la promotion du français et de la diversité culturelle ainsi qu’au développement d’une prospérité partagée et durable.

# 9. Langue-culture

Langue-culture est un concept construit au début 19 siècle, par le philosophe W. Humboldt, qui a déjà commencé à réfléchir sur la relation entre individu, langue, culture, société. Pour lui, la langue est d’abord constructive de l’humain : « L’homme pense, sent et vit uniquement dans la langue »

La langue base sur également le lien entre les individus et leurs communautés (groupe) d’appartenance, tout comme ce qu’il a constaté : « La langue n’est pas un libre produit de l’homme individuel, elle appartient toujours à toute une nation ; en elle également, les générations plus récentes la reçoivent des générations qui les ont précédées »

Dans le domaine de formation du sens, Humboldt pense que « …les langues ne sont pas à proprement parler des moyens pour représenter une vérité déjà connue mais au contraire, pour découvrir une vérité auparavant inconnue ».  
Humboldt a aussi montré l’importance du contact entre la langue d’origine et celle étrangère : « par ce caractère, les langues agissent bien au-delà de toutes les générations des nations auxquelles elles appartiennent, en entrant en contact tôt ou tard avec d’autres langues. »

« Les langues et leur diversité doivent donc être considérées comme une puissance régissant l’histoire de l’humanité ». D’après son propos, le fait de l’historicité joue un rôle non-négligeable dans l’exploration du concept langue-culture. Ses travaux de recherche constituent les bases d’anthropologie linguistique.

### 10. Le français, langue de la nation

L’extension de l’usage du français (et, qui plus est, d’un français qui puisse être compris par tous) est proportionnelle, pour une large part, aux progrès de l’administration et de la justice royales dans le pays. Inversement, l’essor de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française.

Deux articles de l’ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François Ier en août 1539, donnèrent une assise juridique à ce processus :

**Article 110** : Afin qu’il n’y ait cause de douter sur l’intelligence des arrêts de justice, nous voulons et ordonnons qu’ils soient faits et écrits si clairement, qu’il n’y ait, ni puisse avoir, aucune ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation.

**Article 111** : Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l’intelligence des mots latins contenus dans lesdits arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel français et non autrement.

Ainsi la vie publique du pays était-elle indissociablement liée à l’emploi scrupuleux afin de ne laisser aucune ambiguïté ou incertitude. Ce texte fondateur doit être rapproché de la Deffence et Illustration de la langue françoyse (1549). Le manifeste du groupe qu’on appellera plus tard la « Pléiade » proclame, exactement dix ans après l’ordonnance de Villers-Cotterêts, l’excellence et la prééminence du français en matière de poésie. On le voit, l’attachement résolu à la langue française répond à une exigence à la fois politique, juridique et littéraire.

C’est la même exigence qui conduit à la création de l’Académie française en 1635. Selon les termes de Marc Fumaroli, Richelieu a fondé l’Académie pour « donner à l’unité du royaume forgée par la politique une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent ». Ainsi, l’article XXIV des statuts précise que « la principale fonction de l’Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Le dispositif imaginé par Richelieu était si parfait qu’il a franchi les siècles sans modification majeure : le pouvoir politique ne saurait sans abus intervenir directement sur la langue.

L’éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l’Académie et les grammairiens, l’influence non négligeable des populations protestantes émigrées, font que le français déborde rapidement le cadre de la nation. C’est la langue de l’aristocratie et la langue de la diplomatie. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu’ils l’étaient auparavant en latin. L’empire de la langue française dépasse largement l’empire politique et économique de la France.